

Société. Service national universel pour les 15 à 17 ans et demi

Le SNU, un séjour formateur pour les jeunes

Le Service national universel (SNU) a été présenté à plusieurs dizaines de collégiens lors de l'exercice PPMS (Plan particulier de mise en sûreté) réalisé par les services de la préfecture et de la gendarmerie de la [Manche](#) aux collèges des Pieux et de [Flamanville](#) le 17 octobre dernier.

« Le SNU s'adresse aux jeunes âgés de 15 à 17 ans et demi », rappelle Thomas Ribes, chef de projet SNU pour [l'Éducation nationale](#). Expérimenté depuis 2019, le SNU permet à des jeunes de se réunir lors d'un séjour de cohésion de deux semaines dans un autre département que le leur. « Chaque volontaire peut choisir parmi les différents séjours proposés, en fonction de sa zone de congés scolaires. »

Lors de ce séjour, « vous ferez des activités avec des intervenants : gendarmes, policiers, pompiers, [Banque de France](#) ainsi que des associations pour l'égalité femmes-hommes et contre le harcèlement. Vous serez aussi formés aux premiers secours, si vous n'avez pas déjà cette formation », détaille Thomas Ribes. « Il y a le lever des couleurs et le chant de *La Marseillaise* tous les jours, ainsi qu'une journée avec des militaires qui remplace la Journée de défense et citoyenneté ([JDC](#)), que vous devez faire à 16 ans. On porte un uniforme, mais ce n'est pas militaire », poursuit-il.

Ce séjour est suivi, la même année, d'une mission d'intérêt général d'au moins 84 heures. « Le SNU permet de montrer comment la société fonctionne grâce à l'engagement et comment vous pouvez vous rendre utile », souligne Thomas Ribes.

La troisième étape, facultative, est un engagement volontaire de 3 mois ou plus, partout en France ou dans le monde, jusqu'à 25 ans maximum.

Jean-Philippe MASSIEU



Lors du débrief de l'exercice aux collèges des Pieux et de Flamanville le 17 octobre dernier. Jean-Philippe MASSIEU